



Direction Régionale de l'Alimentation de  
l'Agriculture et de la Forêt PROVENCE-ALPES-  
CÔTE AZUR

Service Régional de l'Alimentation

OMAG SAP  
388 avenue du Comtat  
BP 26  
13940 MOLLEGES

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL  
INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Vu les articles L254-1 et suivants, et R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013336 - 0004 du 02/12/2013 portant délégation de signature à M. François GOUSSE Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PACA,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013337 - 0014 du 03 décembre 2013 portant délégation de signature aux agents de la DRAAF PACA.

L'organisme : **OMAG SAP**  
domicilié à 388 avenue du Comtat – BP 26  
13940 MOLLEGES

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **PA00029**

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels **OUI**
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels **OUI**
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service NON
- de conseil indépendant indépendante de toute activité de vente ou d'application NON

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés pour la distribution à des utilisateurs professionnels :

OMAG SAP Boulbon	13150	BOULBON
------------------	-------	---------

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE AZUR

Liste des établissements agréés pour la distribution à des utilisateurs professionnels et non professionnels :

OMAG SAP Mollégès	13940	MOLLEGES
OMAG SAP Cavaillon	84300	CAVAILLON
OMAG SAP Aureille	13930	AUREILLE
OMAG SAP Cadenet	84160	CADENET
OMAG SAP Meyreuil	13590	MEYREUIL
OMAG SAP St Martin de Crau	13310	ST MARTIN DE CRAU
OMAG SAP Lamanon	13113	LAMANON
OMAG SAP St Rémy de Provence	13210	ST REMY DE PROVENCE
OMAG SAP Chateaurenard	13160	CHATEAURENARD

Fait à MARSEILLE, le 29 JUILLET 2014

Pour la Chef du Service Régional de l'Alimentation,  
de l'Élevage, de la Pêche, de la Chasse et de la Cérucation, et par délégation,  
le Chef du Pôle Mutualisation  
des Contrôles et Interventions  
Sanitaires  
**Véronique FAJARDI**  
Denis FERRIEU